

FRAIS DE SCOLARITE 2012-2015

EGC BASSE-NORMANDIE



FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS

Statut étudiant

2 700 € / an (payables en 4 échéances)

Pour la deuxième langue hors espagnol ou allemand, prévoir de 30 à 120 euros pour formation individuelle multimédia (selon le tarif négocié par l'école).

Statut apprenti

Il n'y a pas de frais de scolarité pour les apprentis.

Les coûts de formation sont pris en charge par le Conseil Régional, les Chambres de Commerce et d'Industrie de la Manche et les entreprises.

PREVOIR AUSSI



Cotisation association des étudiants, « EGC Connexion »
20 € par an

Examen anglais des affaires de 3^{ème} année
Prévoir entre 40 et 60 €

Scolarité optionnelle à l'étranger
Frais à la charge de l'étudiant

Selon niveau : Participation remise à remise niveau orthographe
et grammaire en ligne.
Prévoir de 30 à 40 €.

www.egc-bassenormandie.fr

**L'EGC-Groupe FIM est un établissement habilité
à recevoir les étudiants boursiers**